

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



## LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL D'ALGER

### *Modalités d'Accession et de Rétrogradation des Championnats de Football Amateur*

---

DIVISION : REGIONALE UNE ET DEUX

Saison sportive : 2018-2019

## **DIVISION REGIONALE I :**

**1<sup>er</sup> Cas : Si aucun club de la division Inter-régions ne rétrograde en division Régionale une (R1).**

<b>+ 17</b>	<b>- dix sept (17) clubs composent la division régionale une (R1) saison 2018 - 2019.</b>
<b>- 01</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de la division Régionale une (R1) <b>accède</b> en division Inter-régions;
<b>+ 02</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) <b>accède</b> en division Régionale une (R1) ;
<b>- 02</b>	-Les clubs classés 16 <sup>ème</sup> et 17 <sup>ème</sup> de la division Régionale une (R1) <b>rétrogradent</b> en division Régionale deux (R2).
<b>= 16</b>	<b>Soit + 17 - 01 + 02 - 02 = 16</b>

**2<sup>ème</sup> Cas : Si un (01) club de la division Inter-régions rétrograde en division Régionale une(R1).**

<b>+ 17</b>	<b>- dix sept (17) clubs composent la division Régionale une (R1) saison 2018-2019.</b>
<b>+ 01</b>	-Un(01) club de la division Inter-régions rétrograde en division Régionale une (R1);
<b>- 01</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de la division Régionale une (R1) accède en division Inter-régions;
<b>+ 02</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (02) accède en division Régionale une (R1);
<b>- 03</b>	-Les clubs classés 15 <sup>ème</sup> , 16 <sup>ème</sup> et 17 <sup>ème</sup> de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2).
<b>= 16</b>	<b>Soit + 17 + 01 - 01 + 02 - 03 = 16</b>

**3<sup>ème</sup> Cas : Si deux (02) clubs de la division Inter-régions rétrogradent en division Régionale une(R1).**

<b>+ 17</b>	<b>- dix sept (17) clubs composent la division Régionale une (R1) saison 2018-2019.</b>
<b>+ 02</b>	-Deux(02) clubs de la division Inter-régions rétrogradent en division Régionale une (R1);
<b>- 01</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de la division Régionale une (R1) accède en division Inter-régions;
<b>+ 02</b>	-Le club classé 1 <sup>er</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (02) accède en division Régionale une (R1);
<b>- 04</b>	-Les clubs classés 14 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> , 16 <sup>ème</sup> et 17 <sup>ème</sup> de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2).
<b>= 16</b>	<b>Soit + 17 + 02 - 01 + 02 - 04 = 16</b>

## **DIVISION REGIONALE II :**

**1<sup>er</sup> Cas: Si deux (02) clubs de la division Régionale une R1 rétrogradent en division Régionale deux R2**

<b>+ 32</b>	<b>- Trente deux clubs composent les deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) saison 2018-2019 ;</b>
<b>+ 02</b>	- Deux (02) clubs de la division Régionale une (R1) rétrograde en division Régionale deux (R2).
<b>- 02</b>	- Le club classé 1 <sup>er</sup> de chaque groupe de la division Régionale deux (R2) accède en division Régionale une (R1);
<b>+ 04</b>	- Le club classé premier (1 <sup>er</sup> ) de la division Honneur de chacune des Ligues de Wilayas de Béjaia, Boumerdes, Bouira, Tizi Ouzou accède en division Régionale deux (R2);
<b>+ 02</b>	- Les clubs classés 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> du play-off de la division Honneur de la Ligue de Football de la Wilaya d'Alger accèdent en division Régionale deux (R2);
<b>- 06</b>	- Les clubs classés 14 <sup>ième</sup> , 15 <sup>ième</sup> et 16 <sup>ième</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) rétrogradent en division Honneur;
<b>= 32</b>	<b>Soit + 32 + 02 - 02 + 04 + 02 - 06 = 32</b>

**2<sup>ème</sup> Cas : Si trois (03) clubs de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2)**

<b>+ 32</b>	<b>- Trente deux clubs composent les deux (02) groupes de la division régionale deux (R2) saison 2018-2019 ;</b>
<b>+ 03</b>	- trois (03) clubs de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2).
<b>- 02</b>	- Le club classé 1 <sup>er</sup> de chaque groupe de la division Régionale deux (R2) accède en division Régionale une (R1);
<b>+ 04</b>	- Le club classé premier (1 <sup>er</sup> ) de la division Honneur de chacune des Ligues de Wilayas de Béjaia, Boumerdes, Bouira, Tizi Ouzou accède en division Régionale deux (R2);
<b>+ 02</b>	- Les clubs classés 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> du play-off de la division Honneur de la Ligue de Football de la Wilaya d'Alger accèdent en division Régionale deux (R2);
<b>- 06</b>	- Les clubs classés 14 <sup>ième</sup> , 15 <sup>ième</sup> et 16 <sup>ième</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) rétrogradent en division Honneur;
<b>- 01</b>	- Le dernier club classé parmi les deux (02) clubs classés respectivement 13 <sup>ième</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (02) rétrograde en division Honneur.
<b>= 32</b>	<b>Soit + 32 + 03 - 02 + 04 + 02 - 06 - 01 = 32</b>

**3<sup>ème</sup> Cas : Si quatre (04) clubs de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2).**

<b>+ 32</b>	<b>- Trente deux clubs composent les deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) saison 2018-2019 ;</b>
<b>+ 04</b>	- Quatre (04) clubs de la division Régionale une (R1) rétrogradent en division Régionale deux (R2).
<b>- 02</b>	- Le club classé 1 <sup>er</sup> de chaque groupe de la division Régionale deux (R2) accède en division Régionale une (R1);
<b>+ 04</b>	- Le club classé premier (1 <sup>er</sup> ) de la division Honneur de chacune des Ligues de Wilayas de Béjaia, Boumerdes, Bouira, Tizi Ouzou accède en division Régionale deux (R2);
<b>+ 02</b>	- Les clubs classés 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> du play-off de la division Honneur de la Ligue de Football de la Wilaya d'Alger accèdent en division Régionale deux (R2);
<b>- 08</b>	- Les clubs classés 13 <sup>ième</sup> , 14 <sup>ième</sup> , 15 <sup>ième</sup> et 16 <sup>ième</sup> de chacun des deux (02) groupes de la division Régionale deux (R2) rétrogradent en division Honneur;
<b>= 32</b>	<b>Soit + 32 + 04 - 02 + 04 + 02 - 08 = 32</b>

## Chapitre 5 : Accession et rétrogradation

---

### Article 71 : Modalité d'accession et rétrogradation

---

- Un Club relégué administrativement ne peut en aucun cas être inclus parmi le nombre des clubs rétrogradant en division inférieure.

## Chapitre 3 : Classement

---

### Article 69 : Classement

---

Le championnat se déroule en deux phases : Aller et Retour. Il est attribué :

- Trois (03) points pour un match gagné ;
- Un (01) point pour un match nul ;
- Zéro (00) point pour un match perdu sur terrain ou par pénalité.

#### 1 **Classement des équipes dans un groupe unique :**

- A. L'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points est déclarée championne.
- B. En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final, les équipes seront départagées selon l'ordre des critères suivants :
  - Le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées;
  - La meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées;
  - La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - En cas d'égalité concernant tous les critères ci-dessus, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs au but est organisé par la ligue sur terrain neutre.

## **2 Classement des équipes dans plusieurs groupes d'une même division :**

- A. Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-æquo au sein d'une même division et dans des groupes différents ayant le même nombre d'équipes, le classement se fait de la manière suivante :
- L'équipe ayant enregistré le plus grand nombre de points;
  - La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués à l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - En cas d'égalité, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs au but est organisé par la ligue sur terrain neutre.
- B. Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-æquo au sein d'une même division et dans des groupes différents n'ayant pas le même nombre d'équipes, le classement se fait de la manière suivante :
- Rendre égalitaire le nombre de clubs composant les groupes, en supprimant le ou les club(s) classé(s) dernier(s) puis on annule les résultats obtenus par ces clubs face aux clubs concernés ;
  - L'équipe ayant enregistrée le plus grand nombre de points parmi les équipes concernées, chacun dans son groupe, face aux équipes restantes;
  - La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller (buts marqués moins buts encaissés);
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués l'extérieur par les équipes concernées lors de la phase aller;
  - En cas d'égalité, un match d'appui avec prolongation éventuelle et tirs au but est organisé par la ligue sur terrain neutre.